

Le lundi 8 février 2021

Chers parents,

La période d'inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 débute aujourd'hui et se terminera le 12 février 2021.

Inscription au préscolaire

L'inscription des élèves au préscolaire se fait électroniquement. Les formulaires électroniques se retrouvent sur le site Internet du Centre de services scolaire de la Capitale à partir d'aujourd'hui.

Documents à prévoir pour l'inscription au préscolaire:

- Original du certificat de naissance de l'enfant (grand format)
- Preuve de résidence
- Papiers d'immigration (s'il y a lieu)

Réinscription de la 1^{re} année du primaire à la 5^e année du secondaire

Le site Internet PortailParents permet de remplir et signer électroniquement le formulaire de réinscription. Cette inscription devra être complétée **au plus le tard le 12 février 2021**.

Instructions à la personne détentrice de l'autorité parentale :

- Pour procéder à l'inscription de votre enfant, dirigez-vous sur [PortailParents](#). Si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe, cliquez sur *Mot de passe oublié* et celui-ci vous sera rapidement retourné par courriel.
- Si c'est la première fois que vous accédez au site Internet, vous devrez, en moins d'une minute, créer un compte PortailParents pour pouvoir vous connecter. Au moment de vous authentifier, veuillez utiliser l'adresse de courriel à laquelle vous avez reçu ce message.
- Si vous avez besoin d'aide pour créer votre compte, une vidéo est disponible sur le lien suivant : [Comment créer un compte PortailParents](#)
- La création de votre compte PortailParents vous permettra également en tant que parent d'accéder à différents renseignements du dossier scolaire de votre enfant, dont le bulletin, l'état de compte, etc. Veuillez donc bien noter votre mot de passe pour les prochaines connexions.
- Vous pouvez suivre les étapes du [Guide aux parents](#) pour effectuer la réinscription à l'école et au service de garde.

Voici un lien très intéressant pour les familles allophones : [Procédure PortailParents \(allophone\)](#)

Vous pouvez consulter les vidéos suivants pour de plus amples informations sur le processus de :

- [Réinscription à l'école](#)
- [Service de garde](#)

Instructions pour l'inscription au service de garde pour l'année scolaire 2021-2022

Seulement après avoir inscrit votre enfant à l'école selon la procédure précédente, **un lien apparaîtra** vous permettant d'inscrire votre enfant au service de garde d'ici le 12 février 2021.

1. Vérifiez les informations affichées (le + vous permet d'afficher plus de détails).
2. Complétez la fréquentation de l'enfant, son dossier médical, les autorisations et les contacts d'urgence.
3. Confirmez la lecture des renseignements importants.
4. Confirmez l'inscription en utilisant le bouton « Inscrire l'enfant ».

Veuillez communiquer avec nous si vous avez besoin de soutien technique au 418 686-4040 poste 3280 (secrétariat) ou au 418 686-4040 poste 3284 (service de garde).



Alain Gagnon, directeur